

17 Février 1930

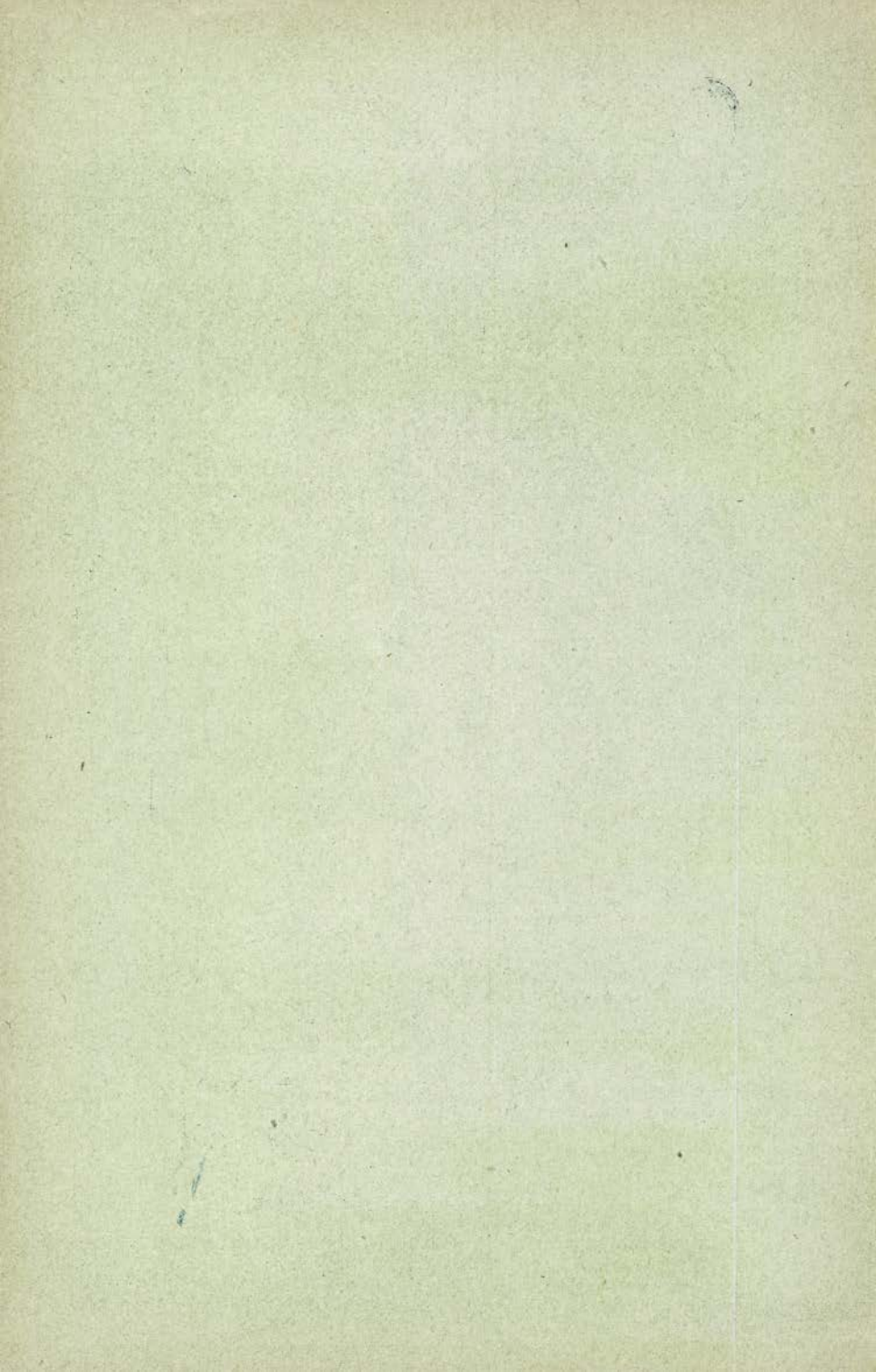
L'EXIL

1687



1689

Publié par la Société d'Histoire Vaudoise
TORRE PELLICE





17 FÉVRIER 1930



L'EXIL

(1687-1689)



*Publié par la Société d'Histoire Vaudoise
pour les Familles Vaudoises, à l'occasion du 17 Février 1930.*

LES VAUDOIS EN SUISSE.



À commencement de 1687, le peuple vaudois avait cessé d'exister. Les Vallées étaient dépeuplées et ravagées et les catholiques, venus de Savoie et de différentes régions du Piémont, s'efforçaient de tirer quelque avantage des vastes propriétés, qu'ils avaient achetées à vil prix.

Les Vaudois, enfermés dans les prisons, en 1686, au nombre d'environ 12.000, étaient réduits à 2.324 lorsque, en avril 1687, on put faire le recensement de ceux qui avaient bravé et vaincu les horreurs et les privations des cachots, les abjurations forcées, la traversée des Alpes neigeuses. C'est à peine si l'on arrive à 2.550, en y ajoutant ceux qui avaient pu atteindre la terre de liberté sans passer par la captivité.

Et ces 2.550, malgré leur désir le demeurer unis, furent dispersés dans tous les Cantons protestants, le duc de Savoie ayant exigé qu'on les éloignât de ses frontières.

Ils avaient d'abord été dirigés, en différentes bandes, sur Morges, où des Commissaires bernois, à la suite d'une entente entre les Cantons principaux, les avaient acheminés vers Bâle, Berne ou Zurich, pour les faire rayonner de là jusqu'aux extrémités de l'Helvétie, à Schaffhouse, à Appenzell, à St-Gall, dans les Grisons. Il y en eut ainsi plusieurs qui, après avoir traversé toute la Suisse, retrouvèrent le ciel d'Italie dans la Val Bregaglia et la haute Valteline, où les registres de Poschiavo citent des Allio, Bertalot, Gay, Jourdan, Pastre, etc. Berne assumait la charge d'en maintenir 44 sur cent, Zurich 30, Bâle 12, Schaffhouse 8, et ainsi de suite.

On ne saurait assez répéter combien a été grande la générosité et la charité des Suisses en cette occasion, en pourvoyant aux moyens de transport et aux vivres nécessaires pour tant de personnes dénuées de tout et vêtues de haillons. Ainsi Berne,

qui se chargea de près de la moitié de ces glorieux proscrits, fit transformer en chemises 5.900 mètres de toile, et en vêtements chauds la même quantité de drap de laine. Des centaines de paires de chaussures furent aussi distribuées.

Et, loin de s'en glorifier, ils s'excusaient d'avoir fait si peu par rapport à l'immensité des besoins, déclarant d'avoir à leur tour été privilégiés, puisque les pauvres Vaudois portaient la paix et la bénédiction dans les familles qui les hébergeaient.

Dans les villes et villages du Canton de Berne (qui comprenait aussi le pays de Vaud), écrit un contemporain, tout leur était si abondamment fourni qu'il ne leur manquait aucune autre satisfaction que celle d'être chez eux, laquelle cependant ils préféraient à tout le reste.

Dans les Cantons allemands, on leur donna des pasteurs qui pussent leur prêcher en français. A Bâle, ils eurent David Javel, natif de Pinache.

Mais Genève et la Suisse avaient déjà recueilli, et maintenant au moyen de réels sacrifices, des dizaines de milliers de protestants français, qui avaient fui leur patrie marâtre, à la suite des Dragonnades et de la Révocation de l'Edit de Nantes.

On proposa donc aux Vaudois de se transporter en Allemagne où, en repeuplant les contrées désolées par la Guerre de Trente Ans, ils auraient pu rester unis et reconstituer, sous de nouveaux cieux, l'ancienne Eglise Vaudoise. Mais ils ne purent s'y résoudre. D'autant moins prêtèrent-ils l'oreille aux offres que leur fit la Hollande de les transplanter dans sa colonie du Cap de Bonne Espérance.

C'est qu'ils ne pouvaient renoncer à l'espoir de revoir leurs Vallées et au besoin de ravoir leurs pasteurs et les centaines d'enfants qu'on leur avait enlevés.

Henri Arnaud, aidé de quelques capitaines vaudois, tels que Paul Pellenc, du Villar, Laurent Tron, du Pomaré, Jacques Robert, de St-Germain, travaillèrent à les entretenir dans ces sentiments, en voyageant sans relâche d'un Canton à l'autre.

PREMIÈRE TENTATIVE DE RENTRÉE.

Les exilés avaient fini d'arriver en février 1687 et, dès le mois de mai suivant, ils combinèrent de se rendre à Genève, de tous les coins de la Suisse, à 3, 4 ou 5 à la fois, pour ne pas éveiller de soupçons. De là ils auraient franchi les Alpes, marchant de nuit, au clair de la lune, pour atteindre leurs Vallées et les reconquérir. C'est ce qu'un homme de Bobi, sur son départ de Zurich, crut pouvoir confier à un ami, qui s'empres-

d'en informer le Bourgmestre, et celui-ci en prévint à son tour le Conseil de Genève par une lettre du 23 mai. — D'autre part, un particulier de Neuchâtel écrivait qu'il priaît Dieu pour qu'il fit réussir le dessein des Vaudois qui s'en retournaient en leur pays. De semblables informations parvenaient de Bâle.

Janavel, le glorieux capitaine, exilé à Genève depuis vingt-trois ans, était à part du complot. Avancé en âge et atteint dans sa santé, il n'était plus en état de guider ses frères au combat. Mais c'est sous son toit, dans la maison qu'occupait naguère l'Union Chrétienne de Jeunes Gens, près de la Madeleine, que se retrouvaient les organisateurs, chaque fois qu'ils revenaient de leurs tournées dans les Cantons.

Au reçu de l'avis de Zurich, le Conseil genevois décida de citer devant lui le hardi vieillard *pour lui dire qu'il eût à se retirer de la ville.*

Le 7 juin, Berne écrivait que les Vaudois de ce Canton se retiraient secrètement, encouragés par Janavel, lequel reçut alors un nouvel ordre de départ. Ni l'un ni l'autre ne furent exécutés, probablement à cause de l'hydropisie qui le détenait. Mais, sur un nouvel avis pressant de Zurich, le 18 juin, sachant qu'il *« était en santé allant et venant par la ville, on lui signifia d'en partir dans trois jours, à peine de cent écus et de prison »*. La maison fut visitée, mais sans violence, pour voir s'il n'y avait point de provisions d'armes. Le 1^{er} juillet, Janavel se retirait au pays de Vaud.

Le projet avait été de partir de Genève, parce que de nombreux Vaudois y étaient enrôlés dans la garnison ou occupés aux fortifications. Voyant que l'Autorité était sur ses gardes, on fixa le rendez-vous à Vevey, d'où l'on aurait traversé le lac pour pénétrer dans les montagnes de la Savoie.

Genève et Berne firent leur possible pour arrêter ceux qui traversaient leurs terres. Néanmoins, les plus décidés, au nombre de 359, résolurent de partir à tout prix, en s'embarquant à Ouchy, le port de Lausanne. Ils étaient, nous dit Arnaud, *sans chefs, presque sans armes, sans la participation de ceux qui prenaient soin de leur conduite.* Il fut facile au bailli de Vaud de saisir les barques qu'ils avaient arrêtées et de disperser ces hôtes remuants, en les renvoyant chacun chez soi. C'était la dernière semaine de juillet.

De même qu'Arnaud, jugeant la chose prématurée, Janavel les désavoua et put rentrer à Genève. Le 29 il se présenta au syndic de la garde, l'assurant que le dessein de quelques-uns des Vallées de retourner en leur pays était entièrement dissipé.

L'alarme causée par le projet des Vaudois s'était répandue

jusqu'en Piémont et le duc avait placé des troupes sur les cols qui relient la vallée d'Aoste au Valais, du Col Ferret jusqu'au St-Théodule, où il fit des barricades et des redoutes, croyant les vaillants sujets, qu'il avait expulsés, capables de braver même les glaciers du Cervin.

Dès le mois d'avril, on avait proposé aux exilés de se rendre en Brandebourg. Mais les députés qu'ils avaient envoyés pour voir les lieux étaient retournés en protestant qu'ils aimeraient mieux qu'on les fit mourir que de les obliger à y aller. Cependant, quelques-uns acceptèrent de se rendre en Hollande et même en Amérique.

Des pourparlers furent aussi entretenus avec le Wurtemberg ; ils échouèrent parce que le clergé, craignant l'influence du bloc vaudois sur la population luthérienne, prétendait les éparpiller dans toutes les paroisses, ce à quoi les Vaudois se refusèrent énergiquement.

PROJET D'ÉMIGRATION EN BRANDEBOURG.

A la suite de l'échec de la tentative de rentrée, et des vives protestations du duc de Savoie, les instances des Cantons se firent plus pressantes, mais sans un meilleur résultat. Le 9 septembre, le pasteur Javel écrivait que, sur les centaines de Vaudois qui étaient réfugiés dans le Canton de Bâle, il n'avait pu persuader que sept hommes et une femme. Les autres disaient qu'ils iraient plus facilement au printemps, mais qu'en tous cas ils suivraient l'exemple des autres Cantons.

C'est à Zurich que se trouvaient groupés les plus résolus, tels que les Quatre-Vingts, qui avaient quitté les Vallées en 1686, les armes à la main ; on y reconnaît la plupart de ceux qui participèrent ensuite à la Rentrée. C'était ceux-là qu'il s'agissait de convaincre. Mais ce n'était pas chose facile, puisque leur résolution de ne pas s'éloigner davantage de leur patrie était sans cesse fortifiée par les exhortations de leurs chefs. La diète des Cantons protestants, de novembre 1687, s'engagea à faire partir les Vaudois pour le Brandebourg au printemps ; en revanche, ils demandaient au duc de libérer les neuf ministres et leurs familles, en tout 59 personnes. Non seulement S. A. ne l'accorda pas, mais elle rendit leur traitement plus rigoureux, comme l'attestent les lettres de ces infortunés. Les pasteurs Chauvie, Bertrand et Laurent succombèrent aux privations qui leur furent imposées. On ne voulut pas non plus rendre les centaines d'enfants enlevés.

Dans ces circonstances, on comprend que l'hiver n'ait pas

arrêté l'activité d'Arnaud et de ses collaborateurs. Irritées de cette propagande, les Autorités de Neuchâtel décidèrent, le 28 janvier 1688, de supprimer la pension qu'Arnaud recevait et de lui annoncer qu'il devrait partir en avril avec les autres Vaudois. Les Cantons insistaient, en effet, pour que ce pasteur et le capitaine Pellenc n'empêchassent pas leurs frères d'aller en Brandebourg.

Une nouvelle diète, étant réunie à Aarau, convoqua dix Vaudois, venus de tous les Cantons. Neuchâtel, en l'absence d'Arnaud, y envoya le capitaine Tron et le lieutenant Jean Catre. On leur dit qu'ils eussent à se préparer au départ. Aussitôt, dans chaque Canton, on inscrivit ceux qui acceptaient de partir, ceux qui hésitaient et ceux qui refusaient net. Ces derniers avaient leur centre à Zurich, d'où ils furent obligés de sortir au commencement de mars. Ils passèrent alors au pays de Vaud et à Genève, où on les employa aux fortifications.

L'Electeur de Brandebourg avait offert de recevoir 2.000 Vaudois ; mais son agent lui écrivait, le 15 mai : *« Nous n'en aurons que 700 à 800 ; les autres se laissent aveugler par un amour incroyable pour leur patrie et veulent à tout prix y retourner »*. En réalité, personne ne partit pour lors, d'autant plus que l'électeur Frédéric Guillaume vint à mourir.

DEUXIÈME TENTATIVE DE RENTRÉE.

Comme Arnaud ne cessait pas ses voyages suspects, les Autorités neuchâteloises lui firent une nouvelle semonce avec menaces, et en mai, sur la demande de Berne, on lui retira la permission de prêcher et ses allées et venues furent toujours plus surveillées.

On réussit cependant à envoyer aux Vallées le capitaine Pastre Friquet, de Pragela, un homme du Val St-Martin et un réfugié du Queyras, pour étudier un chemin par les hauteurs, évitant les villes et les gorges. Ils devaient aussi engager leurs frères des Vallées françaises, catholisés par force, à cuire secrètement une bonne quantité de ce pain, qu'on ne fait qu'une fois l'an et qu'on peut garder pendant des mois.

Ils étaient chargés de reconnaître les dépôts des munitions, qui avaient été cachées aux Vallées en 1686. Comme, sur la route du retour à travers la Savoie, ils évitaient le grand chemin, on les arrêta comme suspects d'espionnage. Mais, n'ayant rien pu prouver contre eux, on les relâcha après huit jours, non sans les avoir dépouillés de leur argent.

Sur leur rapport favorable, les chefs du complot résolurent de se frayer une voie par le Grand St-Bernard, les hauteurs de la vallée d'Aoste jusqu'au Petit St-Bernard, le Mont Iseran et le Mont Cenis. Tous ceux qui étaient dans le secret de l'entreprise devaient se retrouver dans la nuit du 19 au 20 juin 1688, à Bex, à l'extrémité orientale du lac Léman, près des confins du Canton catholique du Valais.

Plusieurs des Quatre-Vingts s'étaient portés à Genève, où une trentaine de Vaudois, qui n'avaient pas trouvé d'occupation, logeaient sur la paille dans une grange à Plainpalais. Une centaine d'autres étaient épars dans la campagne. Berne, soupçonnant leur dessein, avait recommandé de les surveiller. Mais le secret fut si bien gardé qu'au jour fixé les soixante, qui servaient dans la garnison, s'éclipsèrent par petites bandes, et l'on ne s'en aperçut qu'une heure plus tard. En quittant les leurs ils avaient dit qu'ils voulaient mourir dans leur pays ou s'y rétablir.

Malgré les précautions prises par les Cantons, les proscrits, venant de toutes parts, même du Palatinat, atteignirent le nombre de sept cents, avec quatre capitaines, dont l'un était Pellenc, et quatre ministres, parmi lesquels Arnaud.

Mais, Genève ayant donné l'alarme, une barque chargée d'armes avait été séquestrée, les Valaisans avaient occupé le pont de St-Maurice sur le Rhône, et, par leurs signaux, avaient mis sur pied les milices du Canton et celles du Chablais. Les Vaudois, auxquels il en coûtait de renoncer à leur beau, mais dangereux projet, restèrent une semaine dans le baillage d'Aigle, tentant de passer le Rhône en barque ou à gué, ou de surprendre le pont. Ils se laissèrent enfin persuader par le bailli qui, après les avoir restaurés, les congédia en leur disant de se confier en Dieu, qui saurait trouver le moment favorable pour couronner de succès leurs généreux efforts. Il prêta même deux cents écus pour que ceux qui venaient de plus loin pussent rejoindre leur résidence.

L'alarme fut de nouveau chaude dans toute la Savoie et le Piémont. Le bruit courut que les Vaudois arrivaient à 7.000. Les Chablaisans mirent leurs choses précieuses en sûreté; on détacha des troupes de Montmélian et de Chambéry pour occuper la frontière. Les passages des Alpes furent gardés, de la Tête Noire à la Fenêtre de Calvin et jusqu'au Théodule. A Aoste, moines et nonnes prirent la fuite, confondant, dans leur ignorance, les Huguenots et les Hongrois. Ivrée et Bielle croyant déjà les voir arriver, le duc se rendit à Pavone et l'ambassadeur français fit de sévères recommandations au nom de son roi. Il rétablit les gardes, qui avaient été mises au-dessus d'Exilles pour empêcher la sortie des Pragelains.

Ce ne fut que le 27 août, à la suite d'une lettre du bailli du Valais, qu'Aoste sortit de son état d'orgasme.

Le 12 juillet, un édit ducal chassait des Vallées les catholisés, et promettait 50 livres à quiconque aurait signalé un Vaudois et l'aurait fait tomber entre les mains de la justice.

Cette fois, Janavel était complice ; il avait même préparé des Instructions : « Datées en Suisse, ce mois de juin 1688 ». Des prescriptions militaires s'y mêlent à des souvenirs personnels et à des marques d'une piété solide et d'une foi inébranlable. La profonde connaissance qu'il avait de nos montagnes lui permit de tracer un plan de campagne qui ne fut pas inutile aux héros de la Rentrée de 1689. Il reçut de nouveau l'ordre de quitter Genève.

Il en fut de même pour Arnaud, qui s'y était rendu après avoir été expulsé de Neuchâtel, ainsi que Pellenc et Robert et leurs familles.

C'est que Victor Amédée, oubliant son manque de parole à l'égard de la libération des ministres et des enfants, jetait feu et flammes contre les Cantons, qui lui avaient promis d'éloigner les Vaudois. Et les agents de France faisaient chorus avec les siens.

Ceux qui avaient pris part à l'expédition furent relégués pendant deux mois dans l'île de St-Pierre, sur le lac de Bienne, et étroitement surveillés jusqu'à leur départ pour le Nord.

DÉPART POUR L'ALLEMAGNE.

Il y eut alors dans tous les Cantons une pression formidable, pour forcer les Vaudois à s'éloigner. La plupart furent embarqués sur le Rhin et dirigés sur Bâle, à partir du 1^{er} août.

En passant devant le fort français de Neu-Brisach, ils essuyèrent une trentaine de coups de canon, sans doute par bravade, mais avec une épouvante qui manqua être fatale aux femmes et enfants portés sur de frêles esquifs. A Strasbourg, on voulut les arrêter, les prenant pour des Français. Par contre, ils furent l'objet de toutes sortes d'égards dans les pays protestants. Enfin, après un mois de voyage, ces neuf cent cinquante exilés arrivèrent à Berlin, où l'électeur Frédéric III, animé des mêmes sentiments généreux que son père, leur témoigna une réelle sympathie pour leurs douloureuses vicissitudes. Cet accueil est reproduit dans une artistique estampe du temps, dont l'on peut admirer une copie au Musée Vaudois de la Tour.

Il leur assigna comme résidence un quartier de la ville de

Stendal, dont les guerres avaient décimé la population. Les Vaudois s'y organisèrent en paroisse, avec Jacques Bayle, qui avait été pasteur au Villar et à St-Germain. Ils s'empressèrent aussi d'instituer une école, sous le régent François Brez, du Villar. Ils purent de même constituer une commune avec des syndics, des conseillers et des juges pris dans leur sein, le tout aux frais de l'Etat.

Un certain nombre fut envoyé à Burg avec le pasteur Javel, à Spandau avec Pierre Bayle, naguère pasteur de Pérouse et Pomaré, et à Magdebourg.

Mais les habitants de Stendal ne montrèrent pas la même générosité que leur souverain. Tenus de fournir aux Vaudois le pain et la bière, il les leur donnaient de la pire qualité. L'hiver survint avant qu'ils eussent pu se construire des cabanes, le conseil de la ville s'opposant à ce qu'ils coupassent du bois dans les forêts communales. Répartis dans les maisons, on se les renvoyait de l'un à l'autre comme des hôtes incommodes et on les excluait de la seule salle chauffée, où se tenait la famille.

Des réclamations ayant été présentées à Frédéric III, il y fit droit dans la mesure de son pouvoir, et les relations entre natifs et émigrés s'améliorèrent quelque peu.

Cent cinquante hommes s'enrôlèrent dans l'armée prussienne et formèrent une compagnie, qui se distingua au siège de Bonn en 1689 et passa en 1690 au service du duc de Savoie.

Si leur acclimatation fut pénible, les Vaudois du Brandebourg goûtèrent du moins quelques années de paix sous le régime paternel de Frédéric III et ne revinrent aux Vallées qu'après que la Rentrée leur en eut rouvert les portes.

Il n'en fut pas de même pour ceux qui s'étaient arrêtés au Wurtemberg et au Palatinat, dont l'Electeur leur avait assigné des terres sur les deux rives du Rhin.

Ils venaient de semer leur blé quand eut lieu, en octobre, l'invasion française et la dévastation systématique du pays, ordonnée par le féroce Louvois, en guerre avec l'Allemagne, et exécutée par le non moins féroce Mélac. Ce général était le même qui, en 1686, en occupant le Val St-Martin, bien qu'il n'y eût rencontré aucune résistance, l'avait rempli de scènes d'horreur et de carnage. Sans égard ni à l'âge ni au sexe, sa soldatesque effrénée se livra sans retenue aux plus honteux excès et aux actes de barbarie les plus raffinés. Le saccagement et l'incendie des villes et des campagnes n'étaient rien auprès de ce que les populations durent souffrir de la part de ces démons déchaînés. Tous ceux qui le purent, s'enfuirent. C'est ainsi que, à partir du 11 octobre, les 700 Vaudois établis en Wurtemberg et les 800 du Palatinat se pressèrent aux portes de Schaffhouse,

encore terrorisés par les horreurs dont ils avaient été les témoins.

Devant tant de malheurs, on leur rouvrit la frontière, mais non sans leur faire signer l'acte du 12 novembre, par lequel ils promettaient de se soumettre entièrement aux Autorités des Cantons et de partir pour le Brandebourg dès que la chose serait possible.



L'armée de Mélac au Palatinat.

GUILLAUME D'ORANGE ET LES VAUDOIS.

Ceux qui avaient obtenu de ne pas partir pour l'Allemagne avaient été relégués dans les Grisons. Parmi eux était la famille d'Arnaud. Lui-même, accompagné du capitaine Baptiste Besson, de St-Jean, s'était rendu auprès de Guillaume d'Orange qui, en mettant sur sa tête la couronne d'Angleterre, allait devenir le champion du protestantisme, menacé par le fanatisme de Louis XIV. Le Prince les accueillit avec affabilité, leur recommanda de conserver les Vaudois unis et leur reprocha l'impatience qui avait inspiré leurs tentatives de rentrée. Il leur fit enfin entrevoir la délivrance comme prochaine. C'est que, dès le mois de septembre, le duc de Savoie, écrasé par les abus de pouvoir de Louis XIV, avait entamé des négociations secrètes pour entrer dans la Ligue d'Augsbourg, au moment propice. Ce moment ne se présenta qu'en 1690.

En novembre, les deux Vaudois étaient de retour à Schaffhouse, tandis que Guillaume partait pour l'Angleterre, sans toutefois oublier les promesses qu'il venait de leur faire.

Le Canton de Berne, que la Savoie et la France rendaient particulièrement responsable de la conduite des Vaudois, avait refusé de les recevoir à leur retour d'Allemagne. Aussi furent-ils maintenus à Schaffhouse, depuis le 11 octobre, sur des fonds recueillis en Suisse et en Hollande. Mais, depuis le 14 novembre, cette lourde charge fut supportée par un agent de Guillaume.

Alors les autres Cantons rouvrirent leur pays à ces 1.645 infortunés, pourchassés de lieu en lieu, et acceptèrent de les garder jusqu'au printemps. Quand ils furent ainsi répartis, ils durent consigner leurs armes, ce que l'on n'obtint pas sans peine. Comme cette obstination à les garder indiquait clairement qu'ils pensaient encore à la Rentrée, on tenta en janvier 1689 un nouveau recensement de ceux qui étaient disposés à aller en Brandebourg. Pas un ne s'y décida, d'autant plus que les lettres qu'on recevait de Stendal ne parlaient que de misère et de privations. « Nous sommes logés à la misère », écrivait David Peyrot, le 14 novembre 1688, « on ne nous donne qu'un peu de pain et un peu de méchante bière qui nous fait mal tout le jour. Si nous n'eussions porté quelque peu d'argent, nous serions bons pour y mourir de nécessité. Mais, si les choses ne sont pas mieux d'ici au printemps, nos gens seront contraints de s'en aller chercher du pain là où Dieu les voudra conduire, car aux esclaves on donne plus qu'à nous ».

ARNAUD ÉPIÉ PAR LES AGENTS DUCAUX.

De son côté, le duc de Savoie, loin de libérer les ministres, les enfants enlevés, et les autres prisonniers qu'il retenait, les traitait avec une dureté croissante. C'est ainsi que, le 11 février 1689, fut pendu, à Luserne, Daniel Mariet, du Villar, que la longue captivité n'avait pas réussi à faire abjurer.

En mars, S. A. reprit le plan, formé dès 1686, de faire assassiner Arnaud ou de le capturer et le faire conduire en Piémont. L'assassin recevrait 200 écus. N'ayant trouvé personne qui acceptât cet infâme marché, l'agent du duc s'adressa au gouverneur espagnol de Milan, qui lui assura les services de quelques Suisses, qui étaient à sa solde. Pour faciliter la tâche à ces sicaires, le vicaire épiscopal de Coire, chef-lieu des Grisons, fournit ce signalement d'Henri Arnaud :

« Le ministre Arnaud est d'une stature ordinaire. Il porte une longue chevelure couleur châtain. Maigre de visage, mais très coloré.

Il change souvent d'habits, de différentes couleurs ; il s'est excusé auprès des ministres de ce Canton de ne pas pouvoir porter de vêtements noirs, parce que les ministres de S. A. R. lui tendent des embûches.

Il n'a pas de monture, mais il se sert des chevaux de poste ».

Ce signalement ne s'accorde pas en tout avec celui qu'envoyait, de Luserne, le comte Frichignono. Le voici :

« D'ordre de S. A. R., je vous fais connaître que le ministre Arnaud est un homme de trente-trois ans [il en avait, en réalité, quarante-huit], petit de tête et de stature, gros de corps, visage rubicond, barbe claire, cheveux châtain clair à grosses boucles, yeux bleus et gros, bouche médiocre ».

Par contre, le portrait du capitaine Pellenc, esquissé par le même comte, est d'une évidence remarquable :

« Paul Pellenc, fils de Jean, du Villar, est un jeune homme de vingt-cinq ans environ, d'une stature et d'une tournure ordinaires, barbe noire, cheveux noirs, longs et lisses, visage allongé, teint olivâtre, cils noirs, gros et unis ensemble, yeux gris et gros, bouche plutôt large, cou petit et long ».

Il est curieux de suivre, dans la correspondance du duc avec ses agents, l'activité infatigable de l'auteur de la Rentrée, signalé partout, et jamais atteint. Le 3 mars, il est au Palatinat, le 7 avril on ne sait où le prendre, le 28 il est à Schaffhouse de retour de Hollande, il s'y trouve aussi le 14 mai ; le 13 juin il est parti pour Winterthur, le 27 il est aux Grisons, le 4 juillet, on ne sait rien d'Arnaud ni de Pellenc, dont la tête est mise à prix depuis 1686, tandis que le capitaine Bertin est retenu en prison à Berne ; le 25 Arnaud, toujours en voyage, est à Coire, le 30 il y est encore, complotant avec Moutoux, le 5 août on envoie son signalement, qui ne sert guère, puisqu'il change souvent de déguisement, le 19 août il est à Zurich, bien que sa famille soit restée à Coire. Sa route passe par Wallenstadt ; on l'attendra à Caster. Le 27, le duc écrit : « *Ce serait un beau coup de le prendre au retour* ». Mais, à cette date, Arnaud et ses mille héros avaient, eux, réussi leur coup, et ils étaient déjà en marche à travers la Savoie !

Il est vrai qu'en mars et avril, les pauvres Vaudois avaient dû, une fois de plus, quitter le sol hospitalier de la Suisse. Mais, à peine au delà du Rhin, au lieu de se diriger vers le Brandebourg, ils s'étaient arrêtés dans les campagnes du Wurtemberg pour rester à la portée des appels de leurs chefs. « *Les Luzernois, amoureux à la folie de leur pays, menacent à tout moment de tout risquer pour y retourner* ». C'est ce qu'écrivait, le 31 mai, le résident de France à Genève.

Le 2 juin, le ministre du duc écrit à son souverain que 732 Vaudois, hommes ou jeunes gens de plus de dix ans, étaient revenus récemment du Palatinat et du Wurtemberg, et parmi eux les quatre cents les plus audacieux, *qui ont déclaré qu'ils garderaient jusqu'à la mort l'espoir de rentrer dans leur patrie*. Victor Amédée, alarmé, renouvelle aux catholisés l'ordre de vider les Vallées.

Berne veillait, de son côté, et ses baillis du pays de Vaud étaient aux aguets.

Mais, si les nécessités diplomatiques exigeaient, des Autorités, une telle sévérité, les populations étaient favorables aux exilés et sensibles à leurs épreuves.

C'est ainsi que, à travers mille obstacles, les Vaudois purent opérer, à la mi-août, la concentration à Prangins, qui fut le point de départ de la Glorieuse Rentrée.

Tous ne réussirent pas à atteindre le lieu du rendez-vous. Arnaud avait échappé à toutes les embûches, mais il n'en fut pas de même de cent-vingt-deux Vaudois, réfugiés dans les Grisons, qui étaient en route pour participer à la Rentrée. Leurs mouvements avaient paru suspects à l'ambassadeur espagnol résidant à Coire, qui s'était empressé d'en informer l'ambassadeur du duc. Celui-ci accourut en toute hâte à Uri et obtint des Autorités de ce Canton qu'ils arrêtaient et lui livrassent cette bande armée, bien que ce fût une action contraire au droit des gens.

Ces infortunés, dépouillés de leurs armes et de leur argent, furent attachés deux à deux par des citoyens de la libre Helvétie, et amenés, à travers le duché de Milan, jusqu'à Turin, où ils furent jetés dans les prisons du Sénat. Ils y croupirent neuf mois, tout le temps que leurs frères se battirent dans les Vallées. Quatre expirèrent avant le jour de la délivrance. Les trois, dont les noms sont conservés, sont Daniel Chanforan, d'Angrogne, Daniel Vertu et Daniel Appia, de St-Jean. Ce dernier laissait une jeune veuve, Constance Vertu, avec plusieurs enfants, dont est descendue la famille Appia, qui a donné à notre pays de nombreux pasteurs et qui est honorablement connue jusqu'à aujourd'hui.

* * *

Pour nous faire une idée des sentiments qui animaient ces proscrits, nous glanons ce qui suit dans les Instructions de Janavel :

« Très chers frères en Jésus Christ,

« Le Seigneur ne me permettant pas, à cause de mon infirmité, que je puisse vous suivre, à mon grand regret, j'ai cru ne devoir rien négliger pour le bien de ma patrie.

« Voyant donc que vous êtes remplis de zèle et de courage

pour allumer le flambeau de la vraie lumière de l'Evangile dans le lieu de votre naissance, où jamais l'Eglise du Seigneur n'a été réduite à une si grande extrémité, comme à présent, — mais nos péchés en sont la véritable cause, — il faut donc s'humilier tous les jours de plus en plus devant Dieu et lui demander pardon de bon cœur de tant de péchés que nous avons commis et mettons contre sa sainte majesté, et parce que c'a toujours été par petit nombre que l'Eglise du Seigneur s'est maintenue en ces endroits, j'espère que vous serez encore le petit nombre dont Dieu voudra se servir derechef pour allumer le vrai chandelier dans notre patrie.

« Et quand vous sera arrivé quelque inconvénient non favorable, il faut avoir bonne patience et redoubler votre courage de telle manière *qu'il n'y ait rien de plus ferme que votre foi en Dieu*. Ainsi faisant ne doutez point que le Seigneur ne vous conserve et ne fasse réussir tous vos bons desseins à sa gloire et à l'avancement du règne de Jésus Christ.

« Premièrement, il faut tous, tant que vous êtes, mettre les genoux à terre, lever les yeux et les mains au ciel, le cœur et l'âme à Dieu par des ardentés prières, afin qu'il vous donne son Saint-Esprit et tout ce qui est nécessaire pour une si excellente entreprise, et qu'il mette en vos cœurs de nommer les plus capables de commandemens et de conduites.

« Le soir étant venu, vous vous rassembleriez tous pour adresser votre prière à Dieu. Il vous faut profiter des saintes exhortations de messieurs les ministres, de même que des conseils des messieurs qui se chargent de votre conduite, afin que Dieu vous mette au cœur une bonne intention pour lui être agréables et maintenir son Eglise. Soyez ardents à la prière, surtout dans le combat, afin que, si Dieu vous retire par cas et accident subit, il vous reçoive en grâce en vous retirant en son paradis. Ayez un grand soin de respecter ceux qui vous conduisent et vos chers pasteurs comme étant serviteurs de Dieu, et tous les officiers sont avertis de ne point laisser entrer messieurs les ministres dans le combat ni dans le conseil de guerre, que cela ne soit requis.

« Il sera défendu à tous de mal parler ni murmurer contre leur souverain prince, sous peine de passer par le conseil de guerre, au contraire priez Dieu pour lui qu'il lui donne de bonnes pensées envers ses sujets et fidèles serviteurs ».

Les héros de la Rentrée partirent, en laissant derrière eux leurs familles, auxquels les Suisses continuèrent à prodiguer leurs soins fraternels, jusqu'à ce que la paix avec le duc, en 1690, au lendemain du siège de la Balsille, leur eut permis de les rejoindre et de revoir leurs montagnes tant aimées.

Mais, même alors, plusieurs familles vaudoises, surtout des jeunes personnes qui avaient épousé des Suisses, décidèrent de rester dans un pays, où ils avaient joui d'une entière liberté de conscience, au lieu de retourner dans leurs Vallées, où une liberté précaire n'était sauvegardée que grâce à une lutte constante, mais inégale, contre les puissants de la terre.

On a vu quelle charge le séjour des Vaudois imposa aux Cantons protestants de la Suisse. Néanmoins, les difficultés, qui leur furent créées dans ce pays, venaient surtout des Autorités, exposées aux reproches et aux menaces de leurs puissants voisins, le roi de France et le duc de Savoie.

Quant à leurs relations avec les populations, elles furent toujours excellentes, si bien qu'on a pu leur rendre ce beau témoignage :

« Epars en divers endroits de la Suisse protestante, ils gagnaient leur vie par leur travail, la plupart chez des paysans, et cela toujours légitimement, car c'est une des choses qui méritent d'être observées sur le compte des Vaudois que, dans tout le temps de leur exil, on n'a jamais eu aucune plainte contre eux de mauvaise conduite ou malversation, ni au Palatinat, ni au Wurtemberg, ni à Genève, ni aux Grisons, ni en Suisse, à la réserve d'un seul fait arrivé à Zurich, où un soldat de ces gens-là s'avisait d'emporter un fusil et deux chemises au maître qu'il servait, de quoi avis ayant été donné à Genève à quelques principaux d'entre eux, le fusil fut incessamment renvoyé à Zurich à celui à qui il appartenait ».

Honneur donc à la mémoire de nos pères, qui, après nous avoir donné l'exemple de savoir tout quitter et tout souffrir plutôt que de renoncer à servir Dieu en esprit et en vérité, sont encore pour nous des modèles d'activité, d'honnêteté, de patriotisme.

Et avec quels sentiments de profonde reconnaissance ne devons-nous pas rappeler la charité et la générosité des pays qui les ont accueillis et maintenus avec tant de support chrétien, tels que la Suisse et l'Allemagne.

Et gardons-nous d'oublier que l'accueil fait à nos pères aurait été au dessus des forces de la petite Suisse, si la Hollande et l'Angleterre n'y avaient pourvu par des collectes extraordinairement généreuses.

A nous de nous montrer, par toute notre conduite, dignes de nos ancêtres, pour conserver à notre peuple et à notre Eglise la renommée qu'ils lui ont créée.

A nous aussi de cultiver des sentiments de gratitude envers nos bienfaiteurs, et en premier lieu envers notre Père Céleste, dont la Parole nous dit qu'on n'a jamais vu le juste manquant de pain.

J. JALLA.

A decorative rectangular frame with ornate, symmetrical scrollwork at the corners and midpoints of the top and bottom edges.

TORRE PELLICE
TIPOGRAFIA ALPINA